



**Réunion des délégués**

**2 juin 2014**

**20 :10**

**École Singelijn**

---

***PV d'Assemblée Générale***

---

**Sont présents à la réunion des délégués :**

- Madame la Présidente de l'association des parents, Cristina Tinelli
- Madame la Vice-présidente Véronique Valaëys
- Madame la secrétaire Marie Zagheden
- Madame Anne François, chargée du projet bibliothèque
- Monsieur Raoul Laue, chargé du projet circulation
- Madame Carole Davignon, Présidente sortant du P.O.
- Monsieur Thierry Verschueren, nouveau Président du P.O. (apdu 1/7/2014)

**Les délégués :**

- Florence Cambier
- Catherine Hayen
- StephaneHenrotte
- Maria-Isabel Farfan
- Veronica PerezAsimari
- Marie-Hélène Jacquemin
- Carole Reynaerts
- Emmanuelle Boux
- Nicolas Delvaux
- Stéphanie Delor
- Emmanuel Van der Plancke
- Vanessa Largent
- Brigitte Hermans
- Françoise Mampaey
- Annette Teutsch
- Stéphanie Gillard
- Vanessa Bloch
- ChristelVacelet
- Teresa Cabaco
- Egle Bettencourt
- Eric Pauporté

- AgatinaAgresti
- Cécile Houet
- DjaouidaChatem

## **I – PRESENTATION ET BIENVENUE**

La Présidente de l'AP, Madame Cristina Tinelli, ouvre la séance à 20h10.

## **II – VIE A L'ECOLE**

### **1) Update entreprise de nettoyage**

Mme ZarraJelloulli nous présente un update: au terme de 3 mois, 22 sociétés ont été sélectionnées. 6 ont répondu conformément au cahier des charges. 5 réponses favorables ont été mises en concurrence du point de vue qualité de services, organigramme, formation des personnes, respect des clauses nationales et européennes. Ce 2 juin, Monsieur PAQUOT a signé un contrat de deux ans (2x dix mois) avec une des deux dernières en lice. Il s'agit d'une société en dehors de Bruxelles qui a répondu à tous les points et qui a de très bonnes références vérifiées.

Elle commencera entre le 15-20 août 2014 pour le grand nettoyage d'été. Puis second nettoyage juste avant la rentrée.

Madame Zarra JELLOULI s'engage, pour la première année, à veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées et propose la mise en place d'une adresse mail à Singelijn pour communiquer les remarques et observations quant au nettoyage et à la propreté. Les produits et consommables sélectionnés répondent aux normes.

### **2) le PO :**

La présidente de l'AP résume les étapes des décisions prise à propos des cours de religion (discussions au sein du COPA, sondage organisé par l'AP de mai à octobre 2013 et conférence organisée en novembre) et donne la parole à Mme Carole Davignon, Présidente sortante du PO qui participe à cette réunion, avec M. Thierry Verschueren, prochain président du PO (à pd 1/7/2014).

Carole Davignon réexplique ce qu'est le PO, à savoir que :

- Toutes les écoles possèdent un PO (souvent commun à plusieurs écoles)
- La spécificité de celui des écoles de la Felsi est qu'il est interne à l'école, composé de parents et de membres de l'équipe pédagogique.
- A Singelijn, le PO est composé uniquement de parents bénévoles (les professeurs préférant ne pas y entrer pour le moment), cette singularité permet d'avoir une plus grande flexibilité sur la forme, le fond des apprentissages étant fixé par décrets ;
- Les membres sont cooptés et non élus. Les raisons sont diverses mais principalement pour s'assurer de leur adhésion au projet pédagogique, de la cohésion de l'équipe et du fait que chaque membre est capable de rester neutre même quand des décisions peuvent avoir un impact sur son enfant ;

- Chaque parent peut proposer sa candidature et, si le profil est retenu (les profils manquant tournent autour du droit et des connaissances du bâtiment...), le candidat reste observateur pendant un an afin que la nomination puisse se prendre, de part et d'autre, en connaissance de cause ;
- Quant à son rôle : le PO agit comme un conseil d'administration :
  - Il est responsable de l'école auprès de la Communauté Française et s'assure que :
    - le projet d'établissement
    - les normes de sécurité
    - les décrets sont respectés

Mais le PO délègue la gestion journalière au directeur.

Carole Davignon ajoute des explications liées aux changements pédagogiques intervenus depuis 4 ans.

En effet, suite à des évaluations externes non-certificatives (qui ont lieu chaque année en 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> portant à chaque fois sur des matières différentes pour lesquelles aucune préparation ou étude spécifique n'est demandée), on a noté un écart important entre les savoirs purs et l'emploi de ces savoirs dans différentes situations (compétences).

C'est donc naturellement que le PO s'est adressé à la conseillère pédagogique de la FELSI pour remédier à ce problème. La pédagogie active s'est imposée comme étant la meilleure solution.

Ayant des enfants dans l'école, il est évident que l'excellence de l'enseignement est la priorité du PO ! Et le pari est réussi, en effet, on note une évolution significative des compétences tant dans les évaluations externes (CEB y compris) que dans les derniers rapports d'inspections qui ont eu lieu cette année, tant en maternelles qu'en primaires.

Les résultats de ces évaluations et rapports ne peuvent pas être divulgués. Il s'agit simplement d'un outil de travail pour les écoles et la Communauté Française afin de pallier aux points faibles. Les écoles n'ont rien à vendre, elles ne sont donc pas sensées entrer en concurrence les unes avec les autres en arguant de la qualité de leur enseignement. Leur mission est de former de la manière la plus pertinente possible les enfants qui leur sont confiés.

La présidente du PO ajoute qu'il est extrêmement frustrant d'entendre les rumeurs qui font état d'une baisse du niveau de l'école alors que c'est l'inverse qui est constaté !

C'est pourquoi, elle insiste pour que chacun prenne ses responsabilités. En effet, comme la méthode d'enseignement est différente de ce que la plupart des parents ont connu, la confiance est le maître mot pour réussir le partenariat parents/école. Dans le cas contraire, l'enfant est pris en tenaille et commence à douter lui-même de ses capacités.

Ce problème se vérifie, par exemple, pour la lecture en première. Les enfants ont atteint le niveau attendu mais par comparaison avec une autre école, un frère aîné, un cousin... le niveau n'est pas le même et comme la réunion lecture vous l'avait expliqué, c'est normal. Le but n'est plus le déchiffrement mais la compréhension de ce qui est lu. Ce sont diverses compétences qui se mettent en place simultanément, cela prend plus de temps et les enfants n'ont pas tous le même rythme. La seule certitude est qu'une fois lecteur, ils maîtriseront la compréhension de

l'écrit y compris dans les consignes ce qui à l'heure actuelle pose énormément de problèmes surtout en humanités : comment répondre à la question, si on ne la comprend pas !

Les enfants ont 6 ans pour maîtriser la base. Si elle est bonne, le reste des apprentissages en sera facilité. Le but est d'être compétent mais pas seulement jusqu'en 6<sup>ème</sup> primaire !

L'inquiétude est normale mais pour qu'elle reste constructive, il faut chercher des explications auprès de l'équipe pédagogique et non se replier sur des rumeurs. Et si, les parents ne se sentent toujours pas rassurés, il est préférable alors de rechercher un type d'enseignement qui réponde mieux à leurs attentes plutôt que d'instiller le doute chez les autres.

Elle terminera en notant qu'il est cependant vraiment paradoxal de prendre comme référence d'excellence un système qui fait de nous les n°1 mondiaux du redoublement et qui classe la Belgique sous la moyenne de l'OCDE (25% de niveaux insuffisants voire très insuffisants) au test PISA ( qui évalue les compétences des élèves de 15 ans en math-lecture-sciences) !

### **3) Bilan pédagogique de l'année**

M. Paquot présente le bilan pédagogique 2013/2014 et les nouveautés qui seront introduites pour l'année 2014/2015.

Actuellement, 556 enfants dans l'école (224 en maternelles).

Augmentation de 6% des enfants par rapport à l'année passée.

7 enseignants sont payés par le Pouvoir Organisateur (PO), le reste par la Communauté Française.

8 enfants en intégration en primaire. L'année prochaine, 3 nouvelles intégrations sont prévues et nous permettent d'avoir une aide des écoles spécialisées où sont inscrits les enfants. Un enseignant de l'école spécialisée ne s'occupe pas uniquement de l'enfant intégré.

Au niveau des rapports avec l'école intégrée : Les enfants de cette école font régulièrement du sport dans notre école et certains ateliers spécifiques dans les classes.

#### Grandes formations données aux enseignants cette année :

- Grammaire textuelle
- Gestion mentale
- Solides et figures
- Graphisme
- Apprendre par le jeu

#### Quelques projets pédagogiques de cette année :

- Projet d'élection des commissaires et des coordinateurs
- Projet de lecture sur la différenciation (harcèlement à l'école, l'acceptation de l'autre,..)
- Parrainage entre les 4<sup>ème</sup> primaires et 1<sup>ère</sup> maternelles
- Création d'un album par les parrains pour leurs filleuls
- Recyclage du papier
- Création d'un compost
- Création d'un magasin en maternelle

- Création du calendrier, 4ème P.
- Toutes les surprises qui ont mené à des visites (Lion de Waterloo, Musée des instruments de Musique (MIM),.. )
- Les Jeunesses musicales
- 4 films au cinéma
- Le printemps des sciences
- Visite d'une pâtisserie, château de Chimay,... toujours en lien avec le travail proposé en classe.
- Classes de découvertes (ferme, Fagnes, mer, découvertes sportives, péniches, neige, Brugge,...)
- Investissements dans des jeux logomathématiques

M Paquot souligne aussi que dans l'année il y a eu deux inspections en primaires et maternelles et une évaluation non certificative

#### Perspectives pour l'année prochaine

- Augmentation d'approximativement 5% des enfants en primaire.
- formations pour les professeurs : 5 jours de formation pendant l'été (graphisme et écriture)
- **Méthode GRAMMAR (cfr site internet du projet)** : nouveau projet en première primaire qui consiste dans la mise en pratique d'une nouvelle méthode pour aborder la grammaire. L'idée est de travailler grammaire, conjugaison, orthographe autrement et que l'enfant ait envie de l'analyser sous un autre angle que l'angle classique.
- De plus en plus, en Flandre comme en France, est instaurée une **heure de jeu d'échecs**. L'école Singelijn introduira aussi 1h d'échecs en 3<sup>ème</sup> primaire à partir de septembre. Les parents peuvent consulter les différents sites internet pour comprendre le pourquoi du côté pédagogique (notamment meilleurs résultats mathématiques, compétences linguistiques, lecture). Si les résultats sont satisfaisants, l'idée est de commencer cette activité en 1<sup>ère</sup> primaire.

#### 4) Site internet de l'école

Suite aux discussions lors de la dernière réunion de l'AP, les délégués proposent la création d'une partie publique et une partie privée du site internet de l'école (accès avec mot de passe) pour ne pas rendre publique certaines informations liées à la vie de l'école et qui n'intéressent que les parents d'enfants inscrits. Monsieur PAQUOT reste persuadé que le site est une magnifique vitrine pour l'école et seuls quelques parents n'étaient pas d'accord de mettre les photos de leurs enfants sur le site de l'école (8 sur tous les enfants de l'école).

Il est demandé aux délégués d'envoyer à l'AP des propositions d'informations sensibles, à ne pas publier. M Paquot propose de mettre ce point à l'agenda du prochain P.O.

#### AUTRES

- **Cours de néerlandais**

La Communauté française demande de commencer le néerlandais en 3<sup>ème</sup> primaire. Singelijn instaure le néerlandais dès la 3<sup>ème</sup> maternelle.

M. Paquot souligne que l'école va introduire des changements au niveau des cours de

néerlandais dispensés en 3<sup>ème</sup> maternelle ainsi qu'en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires : la demi-heure actuelle est remplacée par deux heures de psychomotricité données par des professeurs néerlandophones, qui suivent actuellement une formation pour accomplir cette nouvelle tâche. Ainsi, à partir de septembre, les cours de néerlandais se présenteront comme suit:

- 1h en troisième maternelle
- 2h en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires
- De 3<sup>ème</sup> en 6<sup>ème</sup>, pas des changements au niveau d'horaire

Le but de ce changement est que les enfants maîtrisent au mieux cette langue, et l'école estime que l'objectif pourrait être atteint par une immersion totale pendant les heures de gymnastique. Dans le jeu l'enfant va mieux intégrer une autre langue.

Cette immersion de 2 ans sera suivie par des cours plus traditionnels les années qui suivent, où les enfants auront aussi la possibilité d'assister à des pièces de théâtre ou faire d'autres activités spécifiques en néerlandais, avec comme but global d'améliorer non seulement les connaissances de base de cette langue (grammaire, etc) mais aussi le langage quotidien.

Suite à la demande d'une déléguée concernant les cours de néerlandais en 5<sup>ème</sup>, Monsieur PAQUOT explique que l'année prochaine, Monsieur VANBRABANT reviendrait mais qu'il ne sera pas possible de rattraper les heures perdues cette année, l'école étant tenue de respecter des horaires pour les cours.

- **Photos des enfants à l'école**

Suite à la demande des délégués l'école indique que la vente des photos rapporte des bénéfices (presque le 25% de chaque pochette) ce qui permet d'acheter du matériel nécessaire aux activités des enfants. Pour l'année prochaine, l'information sera mieux communiquée aux parents.

- **Update projet passerelle**

Accord du Fonds de garantie= la Communauté française accepte de prêter à l'école à un taux de 1,25% sur 30 ans.

Vraisemblablement la passerelle sera posée au mois d'octobre (pause en un jour).

Approximativement 17.000 EUR ont été récoltés à ce jour.

Les 233 arbres prévus ont déjà été plantés.

Les contributions/dons peuvent continuer au-delà de la construction de la passerelle.

- **Update projet Caméléon**

165 EUR ont été récoltés (soit 10% du total des dépenses). L'AP propose que, l'année prochaine, le bon avec le code barre pour les achats en faveur de l'école, soit imprimé, pour simplifier et donc augmenter les bénéfices

- **Update brocante**

1.960 EUR ont été rapportés. L'argent sera investi dans les coffres à jouets et jeux pour les maternelles, des goals, grilles autour du terrain de football, etc

**L'équipe de l'école qui organise la brocante tient à remercier l'AP pour l'aide apportée**

**par les parents.**

**La prochaine brocante est le 26.4.2015.**

### **III – ASSOCIATION DES PARENTS**

- **Site de l'ap/copa**

Le site de l'ap sera remis en route pour septembre et sera un site à part entière comme avant. Le site présentera un onglet avec information sur le COPA

- **Annuaire scolaire en format électronique et données privées**

En septembre 2014, lors de la récolte de données à publier dans l'annuaire, l'AP va bien indiquer, dans le formulaire à remplir par les parents, « *qui remplit le formulaire avec ses données accepte que ces données figurent dans l'annuaire de l'école* ». Les parents ne pourront pas choisir d'en insérer seulement certains (ex :seule l'adresse mail ou adresse postale ou numéro de téléphone) : soit on met toutes les données soit on n'en met pas.

L'annuaire n'existera plus qu'en format électronique et sera envoyé par mail aux parents par le biais des délégués

- **Rôle de l'AP : suggestions pour activités**

But : avoir une AP différente, encore plus proactive et constructive pour la faire progresser et aussi faire progresser l'école.

Le bureau restreint demande des suggestions d'idées des délégués et propose d'organiser une réunion tous les 3 mois entre l'AP et les délégués.

Mme Cristina Tinelli restera Présidente de l'AP jusqu'à l'expiration du mandat.

La prochaine réunion de l'AP sera probablement organisée avant la fin du mois de septembre, avant le week-end familial et avec les nouveaux délégués.

L'assemblée termine à 22.30